



Le 2 novembre 2021

L'honorable David Lametti
Ministre de la Justice
Procureur général du Canada
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Monsieur le Ministre,

Au nom de l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux (ACTS), je tiens à vous adresser nos sincères félicitations pour votre réélection et votre reconduction au poste de ministre de la Justice du gouvernement du Canada.

Tout au long des mandats précédents de votre gouvernement, l'ACTS a fortement appuyé plusieurs initiatives importantes qui aident les gens au Canada à vivre dans la dignité et le respect. L'ACTS a notamment apprécié le projet de loi C-78, la *Loi sur le divorce*, qui favorise l'intérêt supérieur de l'enfant et traite de façon appropriée la violence familiale. De même, l'ACTS a accueilli favorablement l'enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées au Canada (FFADA) et reste déterminée à soutenir le gouvernement du Canada dans la mise en œuvre des recommandations du rapport de cette commission.

L'ACTS a également soutenu la législation sur l'AMM et s'est engagée à faire valoir les points de vue des travailleurs sociaux pour soutenir son examen en cours.

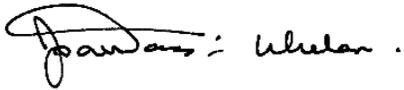
L'ACTS a également été extrêmement favorable aux initiatives de votre gouvernement qui ont facilité l'ouverture de nouveaux sites d'injection sécuritaires, le renouvellement de la réduction des méfaits comme pilier de la Stratégie canadienne antidrogue et l'adoption de la *Loi sur les bons samaritains secourant les victimes de surdose*. À la suite de ce solide bilan, l'ACTS encourage le gouvernement à élargir son soutien à une approche de santé publique de la toxicomanie et de la santé mentale.

C'est pourquoi l'ACTS exhorte le gouvernement du Canada à poursuivre son approche de la santé publique fondée sur des données probantes en présentant un projet de loi visant à [décriminaliser l'usage personnel de substances psychoactives](#), [décriminaliser le travail du sexe](#) et [supprimer les peines minimales obligatoires](#). Chacune de ces initiatives audacieuses est fondée sur les preuves de la réduction des risques et, combinée à des investissements coordonnés dans les déterminants sociaux de la santé, elle sauvera des vies.

Enfin, l'ACTS a été heureuse de constater que votre parti a promis de réintroduire dans les 100 premiers jours de son mandat une loi visant à interdire à tout âge la thérapie de conversion. Cette prétendue thérapie et les autres pratiques du genre n'ont pas leur place au Canada.

Il y a beaucoup de travail à faire alors que nous commençons à tracer une nouvelle voie dans le sillage de la COVID-19, mais nous avons bon espoir qu'avec votre leadership, le Canada peut regarder au-delà de la simple guérison, vers un avenir audacieux, juste et nouveau. Nous attendons avec impatience les prochaines lettres de mandat, et nous nous réjouissons de soutenir votre travail et le gouvernement du Canada dans son ensemble.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, reading "Joan Davis-Whelan". The signature is fluid and cursive, with a large initial 'J' and 'W'.

Joan Davis-Whelan, M. Serv.Soc, TSI
Présidente, ACTS